

Burundi : le gouvernement suspend le droit de grève pendant les élections

@rib News, 27/04/2010 â€“ Source AFPLe gouvernement burundais a annonc  mardi sa d cision de "suspendre" imm diatement le droit de gr ve "pendant la p riode  lectorale", une d cision qui frappe en premier lieu l'enseignement public en gr ve depuis le mois de mars. "Le gouvernement voudrait rappeler que pendant la p riode  lectorale d termin e par la Commission  lectorale nationale ind pendante (...), l'exercice du droit de gr ve est suspendu pour les fonctionnaires et les travailleurs, tant du secteur public que du secteur priv ", a annonc  dans un communiqu  le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba.

Le gouvernement affirme appliquer un d cret pr sidentiel de 2005. La mesure s'applique " galement aux  tudiants et aux  l ves des  tablissements d'enseignement secondaire et sup rieur, publics et priv s", pr cise le communiqu . Par ailleurs, il est interdit aux policiers et militaires en cong s ou en permission "de porter leurs uniformes ou leurs armes en dehors du cadre de service", selon ce texte. "Le gouvernement a d cid  de r activer ce d cret sign  pendant la p riode  lectorale de 2005 dans le souci de prot ger le processus  lectoral", a expliqu  le porte-parole du gouvernement, soulignant que la gr ve des enseignants  tait ainsi "imm diatement" suspendue et qu'ils devaient reprendre leur travail mercredi "au plus tard". "Si les enseignants persistent dans la gr ve,  sa sera une r bellion contre la loi, ce qui constitue un acte p nalement r pr hensible", a menac  M. Nzobonariba. Pour Philibert Ngezahayo, pr sident du Conseil national du personnel de l'enseignement secondaire (Conapes), l'un des quatre syndicats   l'origine de la gr ve, cette mesure est ill gale "car elle se r f re au code  lectoral de 2005, qui a  t  abrog  par la suite". "Il s'agit d'une mesure de r torsion inacceptable pour les enseignants. La gr ve va donc continuer jusqu'  ce le gouvernement nous paie l'argent qu'il nous doit", a protest  le leader syndical. Les enseignants des  coles primaires et secondaires publiques du Burundi sont en gr ve depuis le 8 mars pour r clamer le paiement d'arri r s de salaires. Les n gociations entre gouvernement et syndicats pi tinent. Depuis deux semaines, les  l ves des  coles publiques du Burundi manifestent publiquement leur col re en bloquant les principaux axes routiers du pays ou en organisant des raids dans des  coles priv es, qui n'ont pas rejoint le mouvement de gr ve. Le Burundi, qui sort de 13 ans de guerre civile, entame le 21 mai avec des  lections communales un processus  lectoral qui durera jusqu'en septembre, avec en point d'orgue l' lection pr sidentielle du 28 juin.